|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 *Points principaux* 2](#_Toc166233660)

[2 *Investigations* 2](#_Toc166233661)

[3 *Opérations* 2](#_Toc166233662)

[*4* *Département juridique* 3](#_Toc166233663)

[5 *Communication* 5](#_Toc166233664)

[*6* *Relations extérieures* 5](#_Toc166233665)

[*7* *Conclusion* 6](#_Toc166233666)

**Rapport Mensuel Avril 2024**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

* **Le 11 avril 2024**, à Lastourville, une équipe composée d'agent de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts, de la Direction de Lutte Contre le Braconnage et de l'antenne de la Police Judiciaire de l'Ogooué-Lolo, appuyée par l'ONG Conservation Justice, a procédé à l'arrestation de deux présumés trafiquants d'ivoire
* **Le 12 avril 2024**, à Koulamoutou, un présumé trafiquant a été arrêté par les agents de la PJ et des Eaux et forêts appuyés par CJ en possession de deux pointes d’ivoire.

# Investigations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 21 |
| Investigations ayant mené à une opération | 02 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 34 |

Les investigations ont été réalisées dans Six (6) provinces du pays à savoir : Woleu-Ntem, Moyen-Ogooué, Ogooué-Lolo, Ogooué-Ivindo, Haut-Ogooué et l'Estuaire.

Au total, vingt et une (21) missions d’investigations ont été organisées avec trente-quatre (34) trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 02 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 03 |

Le projet a enregistré 02 opérations dont la teneur suit :

**Lastoursville le jeudi 11 avril 2023**

Une équipe composée d'agent de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts, de la Direction de Lutte Contre le Braconnage et de l'antenne de la Police Judiciaire de l'Ogooué-Lolo, appuyée par l'ONG Conservation Justice, a procédé le jeudi 11 avril 2024, à Lastoursville, à l'arrestation de deux présumés trafiquants d'ivoire. Ces trafiquants ont été pris en flagrant délit de détention illégale et de tentative de vente illégale de deux pointes sectionnées en six morceaux pesant 16,7 kg dissimulés dans un sac de voyage sous des vêtements. Les personnes arrêtées se nomment : LESSIMAMBO JUSTE SAMSON, propriétaire des ivoires saisis, et LOUNDOU MADOUNGOU ARNOLD ARMAND, démarcheur, deux de nationalité gabonaise.

**Koulamoutou le vendredi 12 avril 2024**

Durant son interrogatoire**,** le présumé trafiquant répondant LOUNDOU MADOUNGOU Arnold Armand reconnaîtra avoir joué le rôle de démarcheur. Il va dénoncer un autre détenteur d'ivoire résidant dans la ville de Koula-Moutou le nommé. MAPENDJI Patrice. Lequel sera arrêté le 12 avril 2024 par les agents de la PJ, et par les agents des Eaux et forêts appuyés par CJ. Deux pointes d’ivoire entières de 0,2 kg seront saisis. Les ivoires étaient enfouis dans le sol de sa maison.

# Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 03 |
| Nombre de condamnations | 01 |
| Affaires enregistrées | 01 |
| Nombre de prévenus | 03 |

Au cours du mois d’avril 2024, trois (3) affaires liées au trafic de faune sont passées devant la chambre correctionnelle spécialisée du Tribunal de Première Instance de Libreville : Une affaire en plaidoirie, une affaire en délibéré et une devant le parquet spécial de Libreville.

**AFFAIRE EN PLAIDOIRIE :**

1 : AFF. MINISTERE PUBLIC ET EAUX ET FORETS C/ MOUSSOUNDA MOUSSOUNDA Obanel Saniah et IDOUNDOU NZATSI Parfait

Le 06 mars 2024 à Lambaréné, les nommés MOUSSOUNDA MOUSSOUNDA Obanel Saniah et IDOUNDOU NZATSI Parfait sont appréhendés alors qu’ils tentaient de vendre deux pointes d’ivoire sectionnées en six 6 morceaux et une peau de panthère. Le 11 mars 2024, ils sont déférés devant le procureur et placés sous mandats de dépôt.

Le 05 avril 2024, les deux prévenus ont comparu sous escorte devant les magistrats. Ils ont pris la parole et reconnu les faits. Le procureur a fait ses réquisitions et la date du prononcé de la décision a été fixée au 19 avril 2024.  Jusqu’à ce jour, la décision de cette affaire n’a pas encore été rendue.

**AFFAIRE EN DELIBERE :**

**1 : AFF.** MINISTER PUBLIC ET MINISTERE DES EAUX ET FORETS C/ MANFOUMBI Jean Aimé

Le 09 Janvier 2024 à Lambaréné, le nommé MANFOUMBI Jean Aimé avait été appréhendé lorsque les agents de la DGR avaient retrouvé à son domicile deux 2 pointes d’ivoire à l’occasion d’une fouille. Il sera présenté devant le procureur spécial le 02 février 2024 et placé sous mandat de dépôt

La décision de cette affaire est intervenue le 05 avril 2024. Le tribunal va déclarer MANFOUMBI Jean Aimé coupable du délit de détention illégale de pointes d’ivoire. Il sera condamné à 18 mois de prison dont 10 avec sursis et à une amende de 500 000 F CFA. Il sera en outre condamné à payer à l’administration des Eaux et Forêts à titre de dommages et intérêts, la somme de 300 000 F CFA. La mise à disposition du scellé objet de la procédure est ordonnée au profit de l’administration des eaux et forêts.

**Affaire enregistrée au Parquet Spécial de Libreville**

Une procédure a été enregistrée ce mois d’avril devant le parquet spécial de Libreville. Il s’agit de l’affaire M.P et Eaux et Forêts contre LESSIMAMBO Juste Samson, MAPENDJI Patrice et LOUNDOU MADOUNGOU Arnold Armand.

LESSIMAMBO Juste Samson, MAPENDJI Patrice et LOUNDOU MADOUNGOU Arnold Armand ont été arrêtés le 11 avril 2024 à Lastoursville avec deux (2) pointes d’ivoire sectionnées six (6) morceaux et deux pointes d’ivoire entières. Ils ont été déférés devant le Procureur le 22 avril 2024. LESSIMAMBO Juste Samson et MAPENDJI Patrice ont été placés sous mandat de dépôt. LOUNDOU MADOUNGOU Arnold Armand laissé en liberté provisoire.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 01 |
| Nombre de détenus rencontrés | 07 |

Une visite de prison a été effectuée le 07 avril 2024. Sept (7) détenus ont été visités à la maison d’arrêt de Libreville par les Juristes.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 26 |
| Télévision | 02 |
| Internet | 16 |
| Presse écrite | 06 |
| Radio | 02 |

Au cours du mois d'avril, la communication a enregistré un total de 26 pièces médiatiques produites et diffusées sur diverses plateformes de communication. Ces publications portent sur l’arrestation de trois présumés trafiquants d’ivoire survenu le 11 et 12 avril 2024 à Lastoursville et Koula-Moutou en possession de deux pointes d’ivoire sectionnées six morceaux et de deux petites pointes d’ivoire entières.

# Relations extérieures

**Indicateur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 08 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 02 |
| Collaboration sur affaires | 06 |

**Province de l'Ogooué-Lolo :**

Le coordonnateur adjoint des activités, accompagné d’un juriste et d’une chargée communautaire ont rencontré l'Ambassadrice de l'Union européenne et son attaché environnement.

Deux opérations ont été conduites dans cette province. A cette occasion, les missionnaires ont rencontré le chef d’antenne de la Police Judiciaire par intérim et son adjoint, quatre agents de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et des policiers.

**Province de l'Estuaire** :

Le chef du département juridique de CJ a rencontré un des juges d'instruction du Tribunal de Libreville chargé de l'instruction du dossier de trafic international d'ivoire du Gabon vers le Cameroun, et la responsable du laboratoire de génétique de la faune de l’ANPN, lors du prélèvement des échantillons d'ivoire saisis en août 2023 à Makokou et Lambaréné.

Deux agents de la DLCB ont été rencontrés pour le suivi des dossiers au tribunal et les opérations du mois d'avril 2024.

# Conclusion

Ce mois d’avril 2024, ont eu lieu deux opérations dans la province de l’Ogooué-Lolo, permettant l’arrestation de 3 présumés trafiquant en possession de 17 kg d’ivoire.

L’équipe juridique a réalisé le suivi de 3 affaires au tribunal spécial de Libreville, et a également assisté à l’échantillonnage des défenses d’ivoire saisies en aout 2023 dans le cadre de l’affaire transnationale Gabon-Cameroun.

Sept détenus ont été visités afin de vérifier leur présence en détention, ainsi que leur état de santé général.